

Délibération du Conseil municipal du 11 avril 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 077-217702570-20230411-16_2023-DE



Date de convocation : L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

04/04/2023

En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 22

Présents : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET – M. Daniel SEVILLANO – Mme Catherine BEGUIN – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – Mme Christelle REMERE – M. Laurent COURTIAT – Mme Jeannine TURLURE – M. Nicolas LAVALLEE – Mme Sylvie FOUGERAY – M. Sébastien COSTARD – M. Georges BACCON – M. Jean-Paul BORIE – Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU – M. Fabrice DELARGILLIERE – Mme Brigitte DA SILVA – M. Jean-Michel LEMSEN.

Pouvoirs : M. Jacques TOUPRY à Daniel SEVILLANO – Mme Auziria MENDES à Georges BACCON – Mme Ndeye DIA BRANDONE à Maxence GILLE – M. Cyril DEBOOSERE à Romain SEVILLANO.

Absents excusés : M. Pierre COURTIER - M. Olivier GANDAR - Mme Rafea LAOUADI – Mme Mélanie GENTILS – Mme Clarisse NOEL.

Christelle REMERE a été élue secrétaire de séance.

N° de délibération : 16 -2023

Objet : **TARIFICATION EXCEPTIONNELLE POUR UNE LOCATION DE LA SALLE MAISON ROUGE A UNE ASSOCIATION**

M. le Maire expose à l'assemblée de l'association lizéenne Rétro Gaming Club souhaite organiser une manifestation identique à l'année passée, 3 jours durant, dans la salle Maison Rouge.

Il rappelle l'augmentation des tarifs des locations des salles et le fait que l'association n'ait pas de demande de subvention en 2023.

Il propose de facturer exceptionnellement le week-end de location au tarif de 900€ à l'association Rétro Gaming Club,

Vu la délibération 58-2022 du 15 décembre 2022 fixant les tarifs de la salle Maison Rouge,

Vu la délibération 15-2023 du 11 avril 2023 fixant le montant des subventions aux associations pour l'année 2023,

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve la proposition de tarification exceptionnelle à l'attention de l'association Rétro gaming Club
- Fixe cette tarification à 900€ pour le week-end

Les recettes seront inscrites à l'article - 752 - revenus des immeubles du budget 2023.

Fait à Lizy sur Ourcq, le 11 avril 2023.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

Maxence GILLE

Le secrétaire de séance,



Christelle REMERE